

Fongicide céréales

PRIAXOR® EC à base de Xemium®* + RELMER® Pro 5 L + 5 L

Une offre efficace sur blés et orges pour simplifier la gestion des stocks fongicides

- Performance de haut niveau sur blés et orges
- Sérénité vis-à-vis des conditions climatiques
- Simplicité d'utilisation grâce à un dosage facile
- Performance durable avec 3 modes d'action complémentaires



PERFORMANCE DE HAUT NIVEAU SUR BLÉS ET ORGES

■ Blés



Témoin
81,6 q/ha



Priaxor® EC 0,65 + Relmer® Pro 0,65
Rendement 102,9 q/ha
+ 21,3 q/ha

Priaxor® EC + Relmer® Pro : une offre très performante sur septoriose et rouilles.

Synthèse essais blé tendre n=6

■ Orges



Témoin
69,2 q/ha



Priaxor® EC 0,65 + Relmer® Pro 0,65
Rendement 91,8 q/ha
+ 22,6 q/ha

Grâce à l'action de la pyraclostrobine, Priaxor® EC + Relmer® Pro est particulièrement adapté aux situations d'helminthosporiose résistante aux SDHI.

Synthèse essais orges n=8

SÉRÉNITÉ VIS-À-VIS DES CONDITIONS CLIMATIQUES AU MOMENT DES APPLICATIONS



Séchage
6 fois plus rapide qu'une formulation classique



Adhésion & rétention sur les feuilles accrues



Pénétration & transport rapides dans le végétal



SIMPlicité de mise en œuvre

1 dose Priaxor® EC pour 1 dose Relmer® Pro



Bidon Ecopack 5 L
Priaxor® EC



Bidon Ecopack 5 L
Relmer® Pro

Dosage simple : Quelle que soit la dose/ha, même équilibre Priaxor® EC et Relmer® Pro

PERFORMANCE DURABLE GRÂCE À L'ASSOCIATION DE 3 MODES D'ACTION COMPLÉMENTAIRES

Priaxor® EC + Relmer® Pro

SDHI
Xemium®*

Strobilurine
Pyraclostrobine

TRIAZOLE
Metconazole

3 familles chimiques avec 3 substances actives complémentaires pour :

- Elargir le spectre d'efficacité
- Sécuriser la performance
- Pérenniser les efficacités des différents modes d'action

RECOMMANDATIONS DOSES ET STADES D'APPLICATION



Adapter la dose au contexte de la parcelle (pression parasitaire, sensibilité variétale, type de programmes...)

Priaxor® EC de 0,65 à 1 L/ha + Relmer® Pro de 0,65 à 1 L/ha

QU'EST-CE QUE PRIAXOR® EC + RELMER® PRO ?

	PRIAXOR® EC - 5 L	RELMER® PRO - 5 L
AMM	N° 2161101	N° 2010280
Composition	75 g/L fluxapyroxad (nom d'usage Xemium®) + 150 g/L pyraclostrobine	90 g/L metconazole
Formulation	EC (Concentré Emulsionnable)	EC (Concentré Emulsionnable)
Cultures et usages autorisés	Blés, triticale épeautre : septoriose(s)**, rouille(s), oïdium(s)** Orge : helminthosporiose et ramulariose, rhyphnosporiose, rouille(s), oïdium(s)** Avoine : rouille couronnée, oïdium(s)** Seigle : rhynchosporiose, rouille(s), oïdium(s)**	Blés, triticale épeautre : septoriose(s), oïdium(s), rouille(s), fusariose des épis Orge : rhynchosporiose, oïdium(s), rouille naine Avoine : rouille couronnée Seigle : rhynchosporiose, rouille brune
Dose autorisée	1,5 L/ha	1 L/ha
ZNT aquatique	5 mètres	5 mètres avec un DVP de 5 mètres
ZNT arthropodes		5 mètres
Nombre max. d'application/ ha /an	1/an (stades BBCH 25 - 69)	1/an (stades BBCH 25 - 69)
DAR	35 jours	35 jours
DRE	48 heures	48 heures

Pour toutes informations techniques,
nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299 Service & appel gratuits

Protection utilisateur lors de la manipulation : gants en nitrile EN374, EPI vestimentaire (combinaison) certifié selon norme NF EN ISO 27065 , tablier Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité (EN 166), demi masque certifié (EN 140) équipé d'un filtre P3 (EN 143) ou A2P3 (EN14387).

Ce pack est utilisable pour lutter contre les maladies sur lesquelles les deux produits sont autorisés (usages communs), ou pour lutter contre un complexe maladies où l'un et/ou l'autre sont homologués sur des pathogènes distincts (usages différents).

** Uniquement pour une lutte conjointe contre différents agents pathogènes.

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. Agrément : N° IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Détenant d'homologation : BASF. ® Marque déposée BASF. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.bASF.fr et/ou www.phytodata.com. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Référence du document : 655CEFE1219R - Décembre 2019.

Priaxor® EC : SGH07, SGH08, SGH09 – ATTENTION - H302 : Nocif en cas d'ingestion - H332 : Nocif par inhalation - H351 : Susceptible de provoquer le cancer - H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH208 : Peut déclencher une réaction allergique. Contient : acide propanoïque, 2-hydroxy-,ester de 2-éthylhexyl(2S) - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Relmer® Pro : SGH07, SGH08, SGH09 – ATTENTION - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux - H361d : Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus - H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée - H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



SGH07 SGH08 SGH09

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**